



HAL
open science

Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud

Laurent Garde, Marc Dimanche, Jacques Lasseur

► **To cite this version:**

Laurent Garde, Marc Dimanche, Jacques Lasseur. Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud. *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, 2014, 102 (2), pp.Online. 10.4000/rga.2405 . hal-02633259

HAL Id: hal-02633259

<https://hal.inrae.fr/hal-02633259>

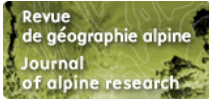
Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

102-2 | 2014

Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme(s) et pastoralité(s)

Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud

Laurent Garde, Marc Dimanche et Jacques Lasseur



Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

Édition électronique

URL : <http://rga.revues.org/2405>

DOI : [10.4000/rga.2405](https://doi.org/10.4000/rga.2405)

ISSN : 1760-7426

Référence électronique

Laurent Garde, Marc Dimanche et Jacques Lasseur, « Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 102-2 | 2014, mis en ligne le 04 août 2014, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rga.revues.org/2405> ; DOI : [10.4000/rga.2405](https://doi.org/10.4000/rga.2405)

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.



La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud

Laurent Garde, Marc Dimanche et Jacques Lasseur

- 1 La présence de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud est une histoire longue. Si la dernière glaciation du Würm a pris fin il y a 10 000 ans, les glaciers et la steppe glaciaire cédant peu à peu la place à la forêt au cours de deux millénaires qui ont suivi, les traces les plus anciennes de l'élevage du mouton remontent à plus de 8000 ans en bordure du massif alpin dans deux sites du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône (Courtin, 1977 ; Ducos, 1977). Le croisement des données polliniques et pédo-sédimentaires démontre, à l'échelle de nombreux sites alpins et rhodaniens, la prépondérance d'espaces mixtes où les arbres sont largement présents au sein de formations herbacées dominantes il y a 6000 ans (Beeching *et al.*, 2004). Il y a 5000 ans, l'intensité des brûlis, la fréquence des pollens anthropiques et des signes d'érosion marquent la transformation des milieux déjà croissante sur un site de Lus-La-Croix-Haute (Argant, 2004). A la même époque, c'est-à-dire au début du 3^e millénaire avant notre ère, l'existence de transhumances locales concernant une partie seulement des communautés est attestée : l'ancienneté du métier de berger paraît donc démontrée (Blaise, 2005). L'émergence de l'activité pastorale structurant les paysages des Alpes du Sud est quasiment contemporaine de l'installation même du manteau forestier postglaciaire, à la faveur du réchauffement climatique. Si le « climax » forestier a existé dans les Alpes du Sud, c'est pendant un temps limité avant d'être de plus en plus façonné par l'action humaine. Ce regard porté sur le temps long interroge les discours sur une « naturalité » qui ne peut être que le produit d'une fabrication contemporaine.
- 2 Dans une dimension prospective, le présent article vise à mettre en évidence la permanence du pastoralisme ovin dans les Alpes du Sud tout au long des multiples mutations qui l'ont toujours vu trouver de nouvelles formes d'organisation. Face aux crises économiques et aux transformations sociales, le déploiement des troupeaux sur l'espace pastoral et la mobilité des hommes et des animaux ont toujours été des facteurs de résistance et d'adaptation de l'élevage pastoral. La richesse « naturelle » des espaces

pastoraux est le fruit d'une longue coévolution des écosystèmes et des pratiques humaines. La biodiversité « naturelle » comme domestique en est la résultante contemporaine. Si les troupeaux sont toujours là, le nombre des hommes qui en vivent s'est considérablement réduit. Producteurs de viande, ils sont devenus tout autant producteurs de paysages. S'ils tirent fierté d'être doublement reconnus à ce titre dans le cadre du « contrat social » que représente la Politique agricole commune (PAC), cette reconnaissance est porteuse d'ambiguïtés. Les éleveurs se sentent aujourd'hui marginalisés dans une société qui est façonnée par d'autres valeurs, qui a souvent une vision passéiste de leur métier et qui procède volontiers par injonctions souvent contradictoires. Rarement sans doute l'incertitude n'aura été aussi grande sur l'avenir du pastoralisme sud alpin. L'évolution des marchés et des attentes des consommateurs, la réforme de la PAC, le changement climatique, la solitude de l'éleveur face aux loups sont autant de questions pouvant structurer ou déstructurer l'avenir d'une filière et d'un territoire.

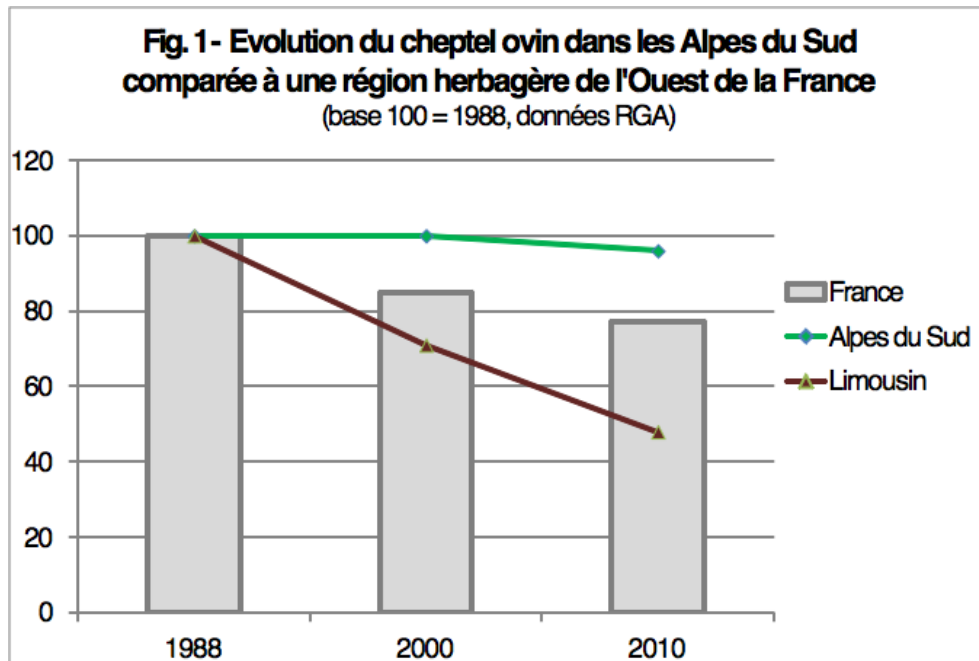
Crises et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud

- 3 Pour mieux comprendre les mutations en cours affectant l'élevage pastoral contemporain, il est utile de revisiter le dernier grand bouleversement ayant affecté les sociétés pastorales des Alpes du Sud après le dernier maximum démographique qui s'inscrit environ entre 1750 et 1850. Les formes traditionnelles de l'élevage ovin étaient alors axées sur la production de fumier et de laine (de Réparaz, 1978 ; de Bonneval et Lachaux, 1987), dans le cadre de grosses exploitations ovines, par exemple en Basse-Provence ou sur le plateau du Canjuers (Archiloque, 2003), ou bien de petites fermes de montagne où un faible nombre de brebis étaient chargées de rapporter l'indispensable fumier. En alpage, les effectifs ont toujours été importants, soit issus de la transhumance, soit par regroupement des troupeaux des vallées. La récolte du fumier demeurait un sous-produit essentiel des troupeaux à l'alpage, notamment par sa restitution aux communautés montagnardes pendant l'estive (Lacroix, 1988). Elle imposait un regroupement nocturne qui constituait par ailleurs l'un des facteurs principaux, avec le faible coût de la main d'œuvre et la forte pression de destruction des prédateurs, des modalités traditionnelles de la défense des troupeaux face aux prédateurs sauvages.
- 4 À la fin du XIX^e siècle, une rupture majeure a provoqué l'effondrement d'une économie pastorale aujourd'hui perçue comme traditionnelle et immuable. L'explication principale de cette rupture s'inscrit certes dans la révolution industrielle et sociale bouleversant toute la société, brutalement accélérée par l'ouverture des frontières en 1860 aux laines des pays émergents de l'époque, dans le cadre de la première mondialisation. Mais l'émergence d'un discours environnemental mettant en cause l'élevage a opportunément fourni un cadre idéologique adéquat au départ des paysans et accompagné un programme autoritaire de réaffectation du territoire pastoral à la forêt. Vers 1850, le niveau d'ouverture des milieux était en effet à son plus haut niveau et la surexploitation de la montagne affectait la survie des communautés rurales. Mais la cause de ces dégradations a fait l'objet d'un vif débat scientifique à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. D'un côté, les forestiers « d'État » dénonçaient le surpâturage ovin responsable de l'érosion et des phénomènes torrentiels et impulsaient une politique lourde d'expropriation et de reboisement. De l'autre, les forestiers « sociaux » se montraient plus attentifs aux besoins

des communautés rurales, et relativisaient largement le rôle des troupeaux dans ces phénomènes d'érosion (Kalaroa et Savoye, 1986). La question a été largement tranchée par Raoul Blanchard (1945), lequel a démontré que c'est l'essartage excessif pour des mises en culture précaires, et non le surpâturage, qui est responsable de la forte dégradation du massif, la pratique ayant perduré jusque vers 1870.

- 5 Dans les décennies qui ont suivi, l'exode rural en montagne sèche et les nouveaux engrais faisaient disparaître la nécessité économique du fumier tout en libérant les bonnes terres labourables pour la production fourragère nécessaire aux nouvelles orientations de l'élevage. Les politiques publiques de reboisement et de restauration des territoires de montagne accompagnaient cet exode et accéléraient une mutation en profondeur de l'occupation des sols. Les deux piliers de l'élevage ovin des Alpes du Sud, la laine et le fumier, s'étant effondrés, les exploitations se sont orientées vers la production d'agneaux dans un processus progressif de spécialisation et d'agrandissement. A la même époque, la disparition des loups a permis des pratiques qui s'affranchissaient du regroupement nocturne, dont la finalité économique avait disparu, et de ses contraintes lourdes. Les conséquences apparaissaient positives pour des hommes plus rares, des brebis plus exigeantes, et des alpages qui reverdissaient (Briot, 1905 *in* de Réparaz, 2000). La reconversion vers la production de viande au sein d'exploitations spécialisées était accomplie dans la première moitié du XX^e siècle. Depuis les années 1950, les effectifs ovins se sont d'ailleurs accrus dans les Alpes du Sud, notamment au détriment des bovins. Mais le pâturage seul ne suffit généralement pas à contenir la dynamique forestière. La forte pression sur les ressources biologiques qui caractérisait les systèmes agraires antérieurs (essartage, coupe de buissons pour la litière...) ayant disparu, le processus de reforestation naturelle s'ajoutait aux reboisements en haute montagne comme dans les Préalpes (Trivelly, 2004). La pression pastorale s'est redistribuée, le recul sur certains quartiers gagnés par les résineux étant compensé par l'annexion d'anciennes terres de culture ou de fauche marginalisées.
- 6 Une nouvelle mutation majeure s'amorce depuis les années 1980 pour l'élevage pastoral. Elle est en cours et son issue est donc difficilement prévisible. Cependant elle reprend bien des traits de la rupture du siècle précédent. Posons-en les prémices. À partir des années 1980, une nouvelle ouverture des frontières, cette fois à la viande, a provoqué le décrochage croissant des cours de l'agneau (Bazin, 1985). La baisse a été compensée par les aides publiques de la PAC, lesquelles ont évolué d'un soutien au produit et à l'économie vers un soutien aux surfaces valorisées. Une politique active de redéploiement pastoral a alors été menée dans les Alpes du Sud, en s'appuyant sur les contrats agri-environnementaux reconnaissant les nouvelles compétences des éleveurs dans la production de paysages et de biodiversité (Legéard, 2004). La chute des effectifs ovins a été forte dans toutes les régions de plaine en France, notamment du grand Ouest et du Centre. À l'inverse, la bonne résistance de l'élevage ovin dans plusieurs massifs montagneux et notamment dans les Alpes du Sud est remarquable (figure 1). Elle renforce la spécialisation ovine du massif. Mais cet équilibre est fragile, dépendant de financements publics, il fait aussi l'objet de nouvelles mises en causes au nom de nouveaux enjeux environnementaux.

Figure 1. Évolution du cheptel ovin dans les Alpes du Sud comparée à une région herbagère de l'ouest de la France

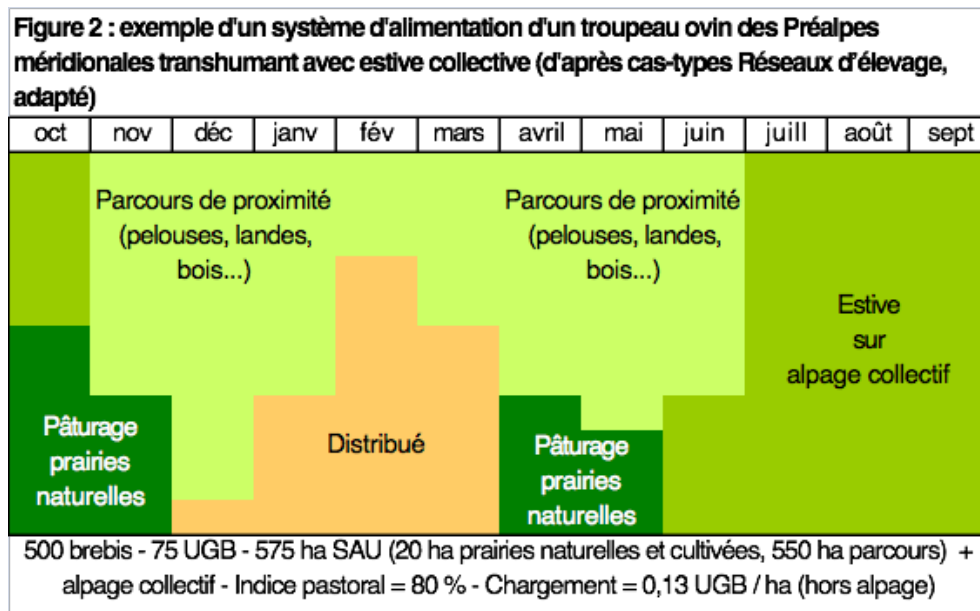


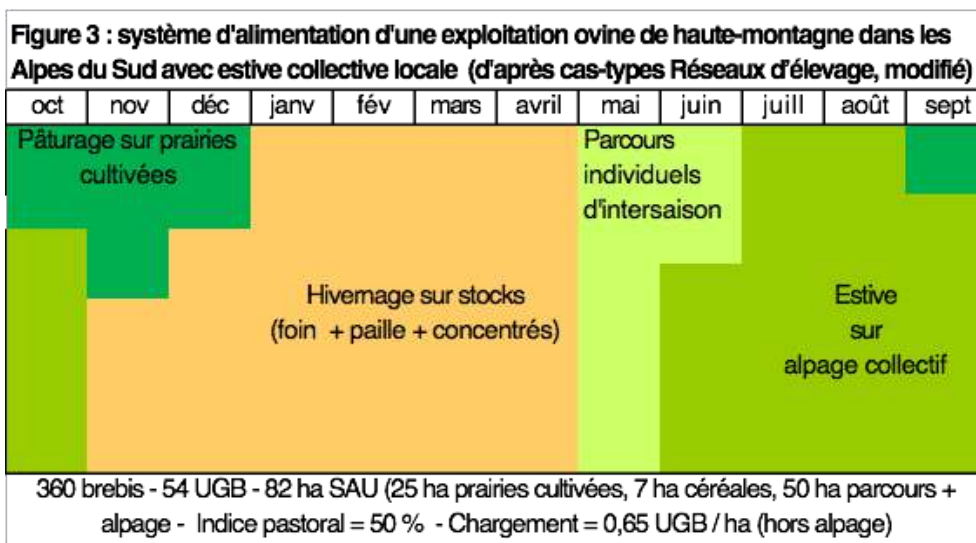
État des lieux de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud aujourd'hui

- 7 Par de nombreux traits, les Alpes du Sud se rattachent bien plus aux montagnes du bassin méditerranéen qu'à une continuité alpine. C'est un massif très largement ovin, contrastant avec le nord des Alpes où les bovins prédominent. Ainsi les Alpes du Sud, en incluant une partie de la Drôme, comptent près de 90% de l'effectif ovin du massif alpin, mais seulement 10% du cheptel bovin : environ 650 000 brebis résidentes ou transhumantes destinées à la production d'agneaux, 45 000 bovins, principalement viande, ainsi que 30 000 chèvres laitières. Les Alpes du Sud conjuguent les contraintes des climats méditerranéen et montagnard. Sécheresse estivale et froid hivernal limitent les périodes de végétation utile. Pour répondre à ces contraintes, l'élevage à dimension pastorale dispose cependant de deux atouts majeurs. Le premier est la très grande diversité des formations végétales mobilisées, prairies permanentes, pelouses sur sol superficiel, landes et garrigues, sous-bois de feuillus ou de résineux (CERPAM, 1996). Ainsi près de 40% des surfaces pâturées méditerranéennes sont boisées, 30% sont des landes (Méchain et Garde, 2011). Le deuxième atout est la grande amplitude des étages altitudinaux qui permet de trouver des ressources pour les troupeaux en toutes saisons. La mobilité de l'élevage est la clé d'adaptation à la contrainte climatique. Elle se conjugue à toutes les échelles de l'alimentation du troupeau, sous forme d'association de ressources très diverses dans une même journée de pâturage, de mobilisation de quartiers de pâturage plus ou moins éloignés en fonction des opportunités et des contraintes, enfin de transhumances courtes ou longues. Une mobilité qui se traduit dans le mot même de « parcours », qui signifie tout à la fois espace de ressource et mouvement pour la mobiliser.

8 La contrainte du climat se traduit aussi par sa très grande variabilité. La variation annuelle courante de pousse herbacée dans les pelouses sèches préalpines est du simple au double. Une sécheresse automnale sévère se traduit par une pousse saisonnière divisée par six (Garde, 1990). Les systèmes d'alimentation des troupeaux s'adaptent à un tel niveau d'aléas par deux logiques de sécurité qu'ils combinent à des degrés divers. La première est un ajustement des surfaces de récolte permettant de passer les années climatiques difficiles et de vendre du foin les années plus favorables. La deuxième sécurité, qui s'ajoute ou se substitue à la première, est de se procurer du large sur les surfaces pastorales, en les dimensionnant pour les années les moins favorables. La recherche d'autonomie alimentaire permet dans tous les cas de limiter les coûts dans une logique extensive. Le contraste est fort entre les systèmes les plus pastoraux des Préalpes méditerranéennes, où les troupeaux peuvent rester au pâturage jusqu'à dix à douze mois par an, et ceux de haute montagne, handicapés par cinq à six mois de bergerie. Les premiers mobilisent des surfaces importantes de parcours peu productifs qui fournissent 60 à 80% des besoins annuels des animaux (figure 2) : environ un hectare par brebis, ou deux hectares par chèvre (Garde *et al.*, 2012). Les seconds nécessitent d'importants stocks de foin, ont un système d'alimentation plus rigide et offrent moins de marge de sécurité face aux brusques aléas climatiques, dont ils ont moins l'expérience puisque l'influence du climat méditerranéen y est atténuée (figure 3); certaines exploitations s'affranchissent de cette contrainte climatique en transhumant l'hiver sur les parcours méditerranéens. Dans ce cadre général, les alpages fournissent une sécurité alimentaire de qualité pendant 3 à 4 mois; mais ils sont généralement occupés à date fixe, avec un chargement à plein, ils offrent donc peu de marges de manœuvre dans l'ajustement du calendrier annuel d'alimentation.

Figure 2. Exemple d'un système d'alimentation d'un troupeau ovin des Préalpes méridionales transhumant avec estive collective (d'après cas-types Réseaux d'élevage, adapté)





- 9 Il se dégage ainsi quelques traits de profonde originalité des systèmes d'élevage dans les Alpes du Sud. Leur caractère pastoral repose non seulement sur les alpages, comme dans de nombreuses régions montagneuses de France, mais tout autant sur les parcours. Ainsi la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 377 000 ha d'alpages pour 355 000 ha de parcours (Ernoul et Favier, 1999 ; Landrot, 1999). Le pastoralisme n'est pas seulement une activité saisonnière estivale, mais aussi une composante de l'alimentation des troupeaux au printemps, en automne et en hiver pour la frange méridionale du massif. La très grande diversité des milieux pâturés, leur imbrication, leur dynamique, leur articulation avec les prairies sont source de résilience pour les systèmes d'élevage utilisateurs.
- 10 C'est sans doute dans les compétences spécifiques des métiers pastoraux que s'incarne le mieux l'interaction entre l'homme, l'animal domestique et le milieu. Le gardiennage prend des formes très diverses selon le milieu, le lot d'animaux, l'objectif de production. Le « gardiennage serré » se pratique tout au long du circuit quotidien de pâturage sur les gros troupeaux d'estive ne comprenant pas d'agneaux, en tenant le troupeau bien regroupé ; il se déploie sur de grands espaces à bonne visibilité et s'appuie sur le caractère très grégaire d'une race comme la Mérinos d'Arles. Très différent est le « gardiennage souple », également permanent, pratiqué dans les Alpes-Maritimes, qui consiste à accorder beaucoup plus de liberté au pâturage aux mères accompagnées de leurs agneaux afin de satisfaire leurs besoins de lactation et de croissance sur des alpages souvent plus contraignants ; la race emblématique est alors la Mourreros. La pratique du « lâcher-dirigé » consiste à donner une impulsion initiale au troupeau sur un quartier de pâturage adapté où les brebis ont "appris" leur espace et réalisent ensuite seules leur circuit de pâturage. Enfin, dans certaines vallées des Hautes-Alpes, se rencontre un mode de conduite en alpage très différent, appelé localement « arrage », où le troupeau de l'éleveur local se subdivise en petits groupes de quelques dizaines de brebis qui exploitent chacun une forme de relief qui interdirait le déploiement d'un gros troupeau ; le rôle du berger est alors de faire le tour des groupes d'animaux à intervalle régulier afin d'assurer une surveillance et les soins, mais sans présence humaine quotidienne (Viollet, 2012). Il faut bien sûr mentionner aussi la conduite des troupeaux sur parcours en parcs clôturés, qui a connu un certain développement dans les années 1980 et 1990, notamment pour des questions d'économie de main d'œuvre. Mais cette pratique à la technicité aussi assurée

que le gardiennage tend à plafonner, voire à reculer, en raison des contraintes liées au multiusage et à l'entretien des clôtures électriques.

- 11 La « pastoralité », pour reprendre le terme proposé par O. Turquin dans la préparation de ce numéro, ne se limite pas à la caractérisation des systèmes d'élevage. Les paysages des montagnes méditerranéennes sont très largement façonnés par les troupeaux sur des centaines de milliers d'hectares. Les territoires à vocation agropastorale représentent un important réservoir de biodiversité (Blondel, 2006) et à ce titre constituent l'essentiel des espaces protégés de la région (Parcs nationaux de France, 2011). Les éleveurs pastoraux élèvent et préservent des races rustiques locales qui contribuent à la biodiversité domestique, notamment ovines (Mérinos d'Arles, Mourrerous, Préalpes, Brégasque) et caprines (Rove, Commune provençale). L'ancienneté et l'intensité de l'emprise pastorale se traduit par un important patrimoine de petit bâti rural en pierre sèche. Les savoir-faire liés à la conduite de troupeaux sur parcours et alpages se perpétuent dans le cadre d'un très fort attachement des acteurs à ce patrimoine culturel de métiers, de pratiques, de réseaux et d'échanges. Enfin l'espace pastoral est un espace métissé. C'est un univers tout à la fois naturel, pâturé, chassé, récréatif, où se récolte le bois et se cueillent champignons et petits fruits. C'est un espace depuis toujours partagé, discuté, négocié entre rapports de force et synergies d'intérêts. L'émergence de gestionnaires environnementalistes intervenant de plus en plus sur l'ensemble de ces territoires pastoraux a pour effet de formaliser des rapports jusque-là circonscrits aux communautés locales. Et les nouveaux enjeux écologiques qu'ils promeuvent viennent s'ajouter, pour l'éleveur, aux nombreux usages avec lesquels il doit déjà composer.

Nouveaux enjeux, nouvelles mutations

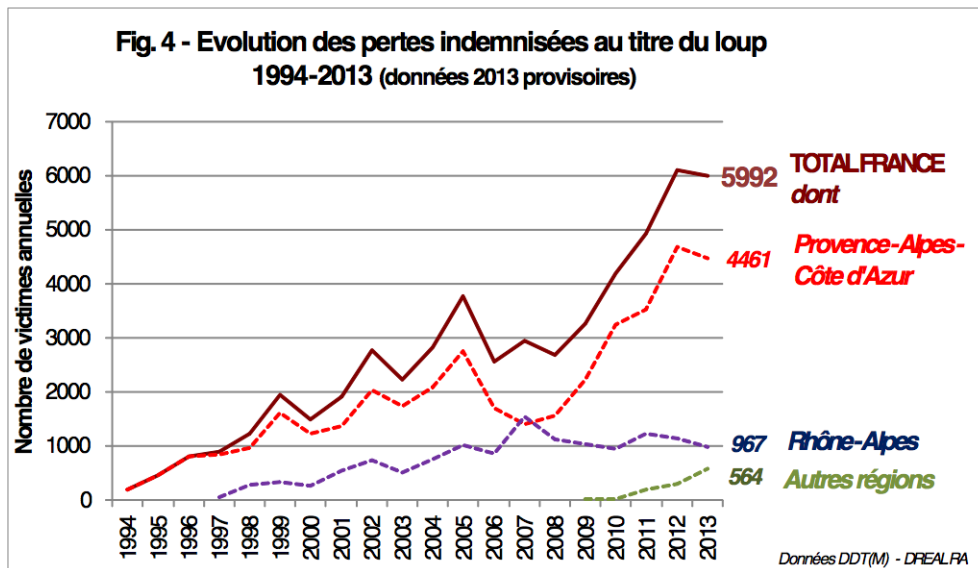
- 12 Un certain nombre de mutations se font jour depuis dix à vingt ans dans l'environnement de l'activité pastorale. Le métier d'éleveur est d'abord celui d'un producteur de viande, de lait et de fromage. Préserver et développer ce cœur de métier est sans doute le premier enjeu stratégique pour son avenir. Assurer la fonction de production de biens alimentaires repose sur la capacité de l'éleveur à valoriser ses produits et diminuer ses charges. La valorisation du produit repose sur deux piliers. D'une part, il est nécessaire de consolider les outils structurants à l'échelle des filières (abattoirs, coopératives, groupements de producteurs, labellisation...). D'autre part, les éleveurs s'organisent pour explorer toutes les formes émergentes de circuits courts (vente directe, paniers de producteurs, circuits internet, magasins de producteurs, découpe et transformation individuelle ou collective...). Dans tous les cas, il s'agit d'une part d'accroître la valeur ajoutée des produits, d'autre part de renforcer les liens professionnels et sociaux. La maîtrise des coûts d'alimentation est tout autant stratégique, notamment face à la hausse structurelle du prix des céréales. Pour y faire face, l'élevage dans les Alpes du Sud doit conforter ses deux composantes fourragère et pastorale. Les exploitations qui peuvent produire suffisamment de foin, comme celles qui peuvent se déployer sur des espaces pastoraux suffisamment étendus, sont bien positionnées par rapport à cet enjeu. L'installation de nouvelles exploitations et la reprise de celles existantes est un facteur clé de l'avenir de l'élevage dans les Alpes du Sud comme ailleurs. Les nouvelles installations ont souvent du mal à stabiliser et sécuriser leur accès aux ressources fourragères comme aux circuits de commercialisation. L'aide des collectivités locales est souvent précieuse, mais ne met pas toujours les nouveaux installés à l'abri d'une certaine précarité. La

contrainte croissante du loup en arrive à décourager les perspectives de reprise ou d'installation dans les zones les plus touchées. Enfin les évolutions de la PAC conditionneront fortement les grandes orientations d'élevage. Si certains signaux sont encourageants, comme la volonté de soutenir l'élevage de montagne, des inquiétudes persistent, concernant notamment la difficulté de faire prendre en compte les parcours embroussaillés et boisés comme surfaces primables, ou encore le futur accès aux aides des groupements collectifs. Les arbitrages attendus interrogent à nouveau la place reconnue à l'activité agro-pastorale sur ces espaces.

- 13 Dans les Alpes du Sud, le métier de berger a toujours été très largement présent, qu'il soit pratiqué par l'éleveur ou un salarié. Les éleveurs ovins (et dans une moindre mesure caprins) relèvent souvent la difficulté croissante à mobiliser une main d'œuvre salariée pour assurer la conduite des animaux : difficultés d'application du droit général du travail à ce métier si particulier de berger ; attentes croissantes des nouvelles populations de bergers, d'origine souvent urbaine, concernant leur conditions de travail et l'application de ces droits ; précarité de plus en plus difficilement vécue par ces nouveaux bergers ; stress fortement accru du métier de berger en zones à loups ; besoins en logements en fort accroissement en raison des nouvelles contraintes de regroupement nocturne des animaux, difficiles à satisfaire face à la pénurie de financements publics ; turn-over croissant résultant de tout cela ; enfin inquiétudes sur les ruptures de transmission de savoir-faire entre générations successives de bergers culturellement très différentes.
- 14 Le pâturage des troupeaux est souvent mobilisé pour répondre à des enjeux de biodiversité. Les sites Natura 2000 des massifs montagneux du Sud de la France sont très majoritairement dominés par des milieux ouverts et semi-ouverts pastoraux. Le maillage des parcs naturels, régionaux et nationaux, y est particulièrement dense. Les éleveurs pastoraux ont l'expérience de la contractualisation agri-environnementales. Le travail d'animation des techniciens pastoraux et des techniciens des espaces protégés permet de constater que ces éleveurs s'approprient volontiers les enjeux de biodiversité, lorsqu'ils sont convergents avec les règles de bonne gestion pastorale reconnues dans la profession. Des expériences positives sont ainsi enregistrées, par exemple dans le Luberon (Beylier *et al.*, 2002), les Écrins (Dobremez *et al.*, 2013), le Verdon ou les Préalpes du Sud. Ces exemples concernent des écosystèmes ouverts pâturés à haute biodiversité ou la gestion d'espèces faunistiques emblématiques comme l'aigle de Bonelli, l'avifaune de montagne, le vautour fauve ou encore la vipère d'Orsini (Lisse *et al.*, 2012).
- 15 Le changement climatique en cours est un facteur de mutation aux effets largement inconnus. Il est difficile pour l'instant de mesurer s'il affectera ou favorisera telle ou telle filière, et quelles évolutions il induira dans la conduite des exploitations. Quelques premiers éléments de réflexion émergent cependant. La perspective d'accidents climatiques croissants, souvent évoquée, requerra toute la capacité d'adaptation des systèmes pastoraux pour y faire face. En termes tendanciels, le réchauffement climatique devrait favoriser un temps de pâturage plus long et donc une économie sur l'alimentation en bergerie, ce qui est un facteur positif pour des systèmes d'élevage largement déployés sur l'espace. D'autre part, le développement du sylvopastoralisme sera un atout de plus en plus important, le pâturage en forêt constituant l'une des pistes d'adaptation face à des étés de plus en plus longs et chauds. Mais ce sont justement les parcours boisés qui s'avèrent les plus dangereux en zone à loups. Le prédateur pèse de plus en plus lourdement sur les perspectives d'avenir des systèmes pastoraux dans les Alpes du Sud. Le massif, qui rassemble en effet 70 à 80 % des effectifs de loups et des dégâts sur les

troupeaux au niveau national, est ainsi la seule région de France en passe de reconstituer ses densités historiques de loups. La montagne méditerranéenne, où les éleveurs ont pourtant acquis la plus longue expérience en matière de protection des troupeaux, s'avère la plus exposée au risque engendré par les loups : la présence des animaux au pâturage toute l'année, le pâturage nocturne par fortes chaleurs, les importantes surfaces de parcours embroussaillés et boisés, enfin la vulnérabilité plus forte du couple mère-agneau au pâturage sont les principaux facteurs de risque analysés (CERPAM *et al.*, 2012) qui expliquent les très mauvais chiffres de la prédation en comparaison des Alpes du Nord (figure 4). Face à ce constat négatif, les premiers outils de régulation du loup que l'État tente de mettre en place en 2013 s'avèrent entravés par la réalité d'un terrain boisé, embroussaillé et compartimenté par des statuts de protection : seuls sept prélèvements ont pu être effectués sur un quota de 24 loups attribués cette année. Au total, le loup représente un facteur majeur de découragement pour les éleveurs pastoraux, eu égard à la somme des difficultés qu'il engendre et aux discours de mise en cause de l'élevage qu'il suscite de la part des défenseurs du prédateur.

Figure 4. Évolution des pertes indemnisées au titre du loup, 1994-2013 (données 2013 provisoires)



L'élevage pastoral pris entre des exigences contradictoires

- 16 C'est dans son positionnement économique, social et environnemental face aux attentes de la société que l'élevage pastoral peut explorer les voies de son avenir. De larges secteurs de la société expriment leur désir d'une alimentation saine, de proximité, à faible bilan carbone, à caractère fermier, paysan, ou biologique. De nouvelles attentes se font également jour concernant le bien-être animal. L'élevage pastoral dans les Alpes du Sud comme dans d'autres massifs montagneux s'inscrit pleinement dans ces demandes contemporaines de la société de produits locaux, plus naturels, vecteurs d'identité et de caractère, ancrés à un terroir et porteur d'une image forte. Mais d'autres acteurs de la société, parfois les mêmes d'ailleurs, expriment avec force d'autres revendications qui révèlent d'autres valeurs et un autre projet pour l'avenir du massif. Leur demande porte

sur une nature sauvage qui est largement promue par de nombreux médias et associations écologistes. Cette nature devrait se « reconstituer » avec tous les éléments de la pyramide écologique organisée autour de la diversité des grands ongulés sauvages dans des habitats favorables, couronnée par la guilde des charognards et la présence des grands prédateurs. Cette revendication, loin d'être seulement celle des associations les plus en pointe dans l'écologie profonde, correspond en fait très précisément aux orientations européennes de la Directive Habitat qui s'impose à tous les États membres, d'une part par la mise en œuvre du réseau Natura 2000, d'autre part par l'obligation de protection au niveau national des espèces emblématiques en cause. La question est ainsi posée de la « cohabitation » entre le maintien des activités d'élevage de petits ruminants et ce projet global de reconstitution des pyramides écologiques à l'échelle des massifs montagneux européens. Pour les promoteurs de ce projet global, la « cohabitation » serait assurée par la conversion des éleveurs à l'acceptation des grands prédateurs, la réussite technique étant *a priori* acquise. Le retour d'expérience de vingt ans de confrontation aux loups dans les Alpes du Sud est bien différent : les éleveurs ont engagé d'importants moyens techniques pour protéger leurs troupeaux, mais ne parviennent pas à contenir la prédation. Ils perçoivent donc le loup comme une menace majeure pour la survie de leur activité malgré l'ampleur des moyens financiers consentis par l'État pour protéger les troupeaux et indemniser les pertes. Le massif est ainsi devenu pionnier en France de questions nouvelles pour l'avenir des espaces en déprise où se déploie l'élevage extensif, et qui sont aussi les plus favorables à l'arrivée des grands prédateurs. Pour éclairer la situation française, le cas des nouvelles zones de colonisation de loups dans d'autres pays européens est faiblement documenté au-delà des convictions militantes. Par exemple, dans les Asturies espagnoles, différents auteurs notent des réactions de rejet de la part des éleveurs (Bobbé, 1993 ; Figueroas *et al.*, 2003), qui sont confirmées par le dépouillement de la presse locale¹. Rappelons également que de nombreux pays touchés par l'arrivée de loups, comme la Suisse, la Suède, la Norvège, la Finlande et les États-Unis, ont engagé une régulation de sa population, l'espèce ayant d'ailleurs vu son niveau de protection déclassé dans ce dernier pays.

- 17 L'élevage extensif et pastoral est pris en tenaille entre ces deux grandes aspirations sociétales fortement vécues comme contradictoires à terme par l'ensemble des acteurs de l'élevage. La priorité de l'élevage pastoral est d'abord d'assurer son équilibre économique, entre maîtrise des coûts de production, valorisation des produits et négociation des aides publiques reconnaissant son rôle environnemental. Mais son activité de production ne peut se maintenir que dans un environnement favorable en termes d'infrastructures, de disponibilité de parcours à grande échelle, et d'environnement social. À l'heure où il doit relever ses propres défis, l'élevage pastoral ne peut qu'être fragilisé par l'émergence de cette tension entre deux visions de l'espace montagnard ; d'un côté une ruralité qui entretient des paysages humanisés, mais qui est dépendante de financements publics pour maintenir une production qui ne trouve plus seule sa place sur un marché mondialisé ; et de l'autre une nouvelle « naturalité » reposant sur la promotion d'espèces emblématiques dont l'avenir prévaut juridiquement sur celui des éleveurs, et qui représentent à terme des produits d'appel pour un basculement des montagnes vers une économie touristique du sauvage². Les Alpes du Sud sont pastorales depuis plusieurs millénaires. C'est sans doute le premier massif en France où la « pastoralité » est confrontée au maintien même de son existence dans les décennies à venir, face à de nouveaux groupes de pression.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHILOQUE A., 2003.- « D'hier à aujourd'hui, la passion d'être berger », *Verdons*, 11, été 2003, 97-105.
- ARGANT J., 2004.- « Végétations holocènes et premières traces d'anthropisation dans le bassin du Rhône révélées par l'analyse pollinique », *Néolithisation précoce. Premières traces d'anthropisation du couvert végétal à partir des données polliniques*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, *Annales Littéraires*, 777, Série Environnement, Sociétés et archéologie, 7, 2004, p. 135-145.
- BAZIN G., 1985.- *Quelles perspectives pour les agricultures montagnardes ?* Thèse de docteur-ingénieur, INRA, INA-PG.
- BEECHING A., BROCHIER J.-L., ARGANT J., 2004.- « Première anthropisation et néolithisation : contextes environnemental et humain dans le bassin du Rhône moyen et les Alpes », *Néolithisation précoce. Premières traces d'anthropisation du couvert végétal à partir des données polliniques*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, *Annales Littéraires*, 777, Série Environnement, Sociétés et archéologie, 7, 2004, p. 147-162.
- BEYLIER B., GARDE L., GUENDE G., LASSEUR J., LÉCRIVAIN E., 2002.- « La mesure agri-environnementale "Biotopes rares et sensibles" dans le Parc naturel régional du Luberon : un bilan pour le territoire et l'élevage », *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon*, 6, 2002, p. 89-104.
- BLAISE E., 2005.- « L'élevage au Néolithique final dans le sud-est de la France : éléments de réflexion sur la gestion des troupeaux », *Anthropozoologica*, 40 (1), p. 191-216, 2005.
- BLANCHARD R., 1945.- *Les Alpes occidentales, t. IV. Les Préalpes françaises du Sud*, Grenoble et Paris, B. Arthaud.
- BLONDEL J., 2006.- « The "design" of Mediterranean Landscapes : A millennial story of Humans and Ecological Systems », *Hum. Ecol.*, 34, p. 713-729.
- BOBBÉ S., 1993.- « Hors statut, point de salut. Ours et loup en Espagne », *Études Rurales*, 129-130, 1993, p. 59-72.
- BONNEVAL (DE) L., LACHAUX M., 1987.- « Évolution de la place et du rôle des espaces sylvopastoraux dans une vallée des Préalpes de Digne du XIX^e siècle à 1930. La forêt et l'élevage en région méditerranéenne française », *Fourrages*, n°HS-2, septembre 1987, p. 55-80.
- CERPAM, 1996.- *Guide pastoral des espaces naturels du sud-est de la France*, Ouvrage coll., coord. Garde L., Ed. CERPAM et Méthodes et Communication.
- CERPAM, OIER-SUAMME, ADEM, DDRT(M) 04, 05, 06, 38, 73, IDELE, 2012.- *Protection des troupeaux contre la prédation*, Ouvrage coll., coord. Garde L., Ed. CERPAM et Cardère.
- COURTIN J., 1977.- « Les animaux domestiques du Néolithique provençal », *L'élevage en Méditerranée occidentale, actes du colloque international de l'Institut de Recherches méditerranéennes*, Sénanque, mai 1976, CNRS, Paris, p. 67-76.
- DOBREMEZ L., DELLA-VEDOVA M., LEGEARD J.P., 2013.- « Les alpages sentinelles », *Espaces naturels*, 41, janvier 2013, p. 36-37.

DUCOS P., 1977.- « Le mouton de Châteauneuf-les-Martigues », *L'élevage en Méditerranée occidentale, actes du colloque international de l'Institut de Recherches méditerranéennes*, Sénanque, mai 1976, CNRS, Paris, p. 67-76.

ERNOULT C., FAVIER G., 1999.- *Atlas pastoral Provence-Alpes-Côte d'Azur*. CEMAGREF Grenoble.

FIGUEROAS P., FERNANDEZ I., GOMEZ E., ROYO L.J., ALVAREZ I., GOYACHE F., 2003.- « Iniciativas de conservación de la cabra de raza Bermeya de Asturias », *Bulletin d'information sur les ressources génétiques animales*, FAO, 33, 2003, p. 57-72.

LANDROT P., 1999.- « L'alpage, une tradition vivante et modernisée », *Agreste, Les Cahiers*, n°41, sept. 1999, p. 25-33

LISSE H., BESNARD A., RIGAUD J., FERCHAUD A.L., LYET A., 2012.- « État des populations de Vipère d'Orsini *Vipera ursinii ursinii* (Bonaparte, 1835) en France », *Nature de Provence*, CEN-PACA, 1, p. 59-74.

GARDE L., 1990.- *Ressources pastorales en Haute-Provence et modélisation de la relation végétation / troupeau*, Thèse, Univ. d'Aix-Marseille 3.

GARDE L., CABANNES B., FABRE J., GENEVET E., THAVAUD P., 2013.- « Produire durablement du lait avec des chèvres en forêt méditerranéenne », *Forêt méditerranéenne*, t. XXXIV, n°2, juin 2013, p. 99-105.

KALAORA B., SAVOYE A., 1986.- *La forêt pacifiée. Les forestiers de l'école de Le Play, experts des sociétés pastorales*. Ed. L'Harmattan, 1986.

LACROIX J.-B., 1988.- « Le Haut-Verdon - Agriculture », *Annales de Haute-Provence*, n°306, 2^e trim. 1988, p. 59-71.

LEGEARD J.-P., 2004.- « Pastoralisme et contractualisation agri-environnementale. L'expérience des opérations conduites en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Fourrages*, 179, p. 383-392.

MÉCHAIN A., GARDE L., 2011.- « La définition des pâturages permanents dans la PAC. Les exemples de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon », *Caractériser et accompagner l'agriculture à Haute Valeur Naturelle. Séminaire, OIER-SUAMME et European Forum on Nature Conservation and Pastoralism*, Montpellier, 9-10-11.

PARCS NATIONAUX DE FRANCE, 2011.- *Alpages et estives dans les parcs nationaux métropolitains de montagne*, Ed. Parcs nationaux de France.

RÉPARAZ (DE) A., 1978.- *La vie rurale dans les Préalpes de Haute-Provence*, Thèse, Univ. Aix-Marseille 2.

REPARAZ (DE) A., 2000.- *Les campagnes de l'ancienne Haute-Provence vues par les géographes du passé 1880-1950*, Éd. Les Alpes de Lumière.

TRIVELLY E., 2004.- *Quand les moutons s'en vont... Histoire et représentations sociales du boisement des pelouses sèches du sud-est de la France*, Université de Provence.

VIOLLET A., 2012.- *Conduite des troupeaux ovins « arrage » dans les alpages. Étude d'une pratique pastorale en suivi libre dans les Hautes-Alpes (Champsaur et Valgaudemar)*, Mémoire de fin d'études, Montpellier, SupAgro.

NOTES

1. *El Comercio*, 31-05-2005, 26-04-2007, 27-05-2007, 29-07-2007, 1-07-2009, 19-08-2009 ; *La Nueva España*, 19-08-2010. Par courtoisie de B. Besche-Commenge.

2. Cf. les liens suivants : <http://www.panparks.org/> ; http://ec.europa.eu/environment/nature/info/pubs/docs/nat2000/sust_tourism_annex.pdf ; <http://www.rewildingeurope.com/> ;

RÉSUMÉS

Les Alpes du Sud, où l'élevage ovin est très dominant, relèvent des montagnes méditerranéennes et à ce titre contrastent très fortement avec le nord du massif. La très grande ancienneté des pratiques pastorales façonnant les paysages et les sociétés humaines y est attestée depuis plusieurs millénaires, ce qui interroge l'émergence du concept de naturalité concernant cet espace. La perception de la permanence d'une activité vue comme traditionnelle ne doit cependant pas occulter l'ampleur des mutations qui l'ont affecté dans le passé. À ce titre, la comparaison entre le bouleversement de grande ampleur qui a touché l'élevage pastoral à la fin du XIX^e siècle, et le processus actuel de mutation dont on ignore encore l'aboutissement, est riche d'enseignements. Dans les deux cas, l'évolution des politiques publiques et des marchés, mais aussi l'émergence de nouveaux enjeux environnementaux, ont conditionné, ou sont en train de conditionner, l'avenir de l'activité pastorale. Face à des attentes sociétales de plus en plus affirmées, mais parfois contradictoires, les formes d'élevage largement déployées sur l'espace pastoral apparaissent ainsi comme les mieux adaptées pour proposer des produits « naturels » et locaux, mais les plus vulnérables face à l'implantation d'une importante population de loups. Cette contradiction révèle le heurt des valeurs et des représentations entre deux projets de société pour les espaces en déprise, le premier héritier d'une ruralité entretenant une montagne humanisée, le deuxième porteur d'une « naturalité » axée sur la reconstitution des pyramides écologiques.

INDEX

Mots-clés : élevage pastoral, Alpes du Sud, montagnes méditerranéennes, histoire de l'élevage, systèmes d'alimentation, gardiennage, enjeux environnementaux, loup, naturalité

AUTEURS

LAURENT GARDE

CERPAM (Centre d'Étude et de Réalisations pastorales Alpes-Méditerranée),
lgarde@cerpam.fr

MARC DIMANCHE

CERPAM (Centre d'Étude et de Réalisations pastorales Alpes-Méditerranée),
mdimanche@cerpam.fr

JACQUES LASSEUR

INRA-département SAD, UMR SELMET (Systèmes d'Élevage Méditerranéens et Tropicaux),
Campus Montpellier SupAgro-INRA,
lasseur@supagro.inra.fr